

Carrefour doit mettre fin à son partenariat avec des entreprises israéliennes acteurs de la colonisation

22 mai 2023



Le groupe Carrefour a fait savoir fin avril aux organisations signataires du rapport « *Les liaisons dangereuses du groupe Carrefour avec la colonisation* », qu'il avait décidé de suspendre le partenariat avec des enseignes dans le territoire palestinien occupé, sans plus de précision. Par la suite, le groupe Carrefour n'a pas répondu aux demandes de confirmation des organisations signataires. Celles-ci continuent à appeler le groupe Carrefour à mettre fin à son accord de franchise avec Electra Consumer Products et Yenot Bitan.

En effet, si la décision de suspendre le partenariat avec des enseignes situées dans les colonies illégales était confirmée et suivie d'effets, il s'agirait d'un premier pas dans le désengagement de Carrefour, et d'un premier résultat de la campagne menée depuis six mois par les organisations signataires du rapport et

d'autres partenaires. Toutefois, la suspension de ce partenariat ne suffirait pas à mettre fin à la complicité de Carrefour avec la colonisation car un partenariat avec des sociétés israéliennes qui sont des acteurs directs de la colonisation constitue une liaison très forte avec cette colonisation illégale au regard du droit international.

Le 6 mars 2022, le groupe Carrefour a annoncé la conclusion d'un accord de franchise avec deux sociétés israéliennes, Electra Consumer Products et Yenot Bitan. Grâce à ce partenariat, les 150 magasins Yenot Bitan, dont au moins trois sont implantés dans des colonies israéliennes illégales, ont accès, depuis l'été, aux produits de la marque Carrefour. De plus, cet accord prévoit que tous ces magasins seront transformés en magasins Carrefour. Le partenaire israélien de Carrefour, la société Electra Consumer Products et sa société sœur Electra sont impliquées directement et fortement dans la colonisation, Electra étant inscrite dans la base de données, établie par l'ONU, des entreprises participant à la colonisation.

En novembre 2022, un rapport documentant les violations du droit commises par Carrefour à travers ce partenariat a été publié par sept organisations, l'AFPS, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, la Ligue des droits de l'Homme, Al Haq, la CGT, la Fédération CGT du commerce et l'Union syndicale Solidaires .

À la suite de la publication de ce rapport, des campagnes d'actions citoyennes ont été engagées en France (information des clients, invités à demander à la direction du groupe Carrefour la fin du partenariat), et dans d'autres pays où Carrefour est présent.

Depuis le début de l'année 2023, la situation a empiré en Palestine avec l'arrivée au pouvoir en Israël d'un gouvernement ouvertement raciste et suprémaciste qui s'est fixé comme objectif d'étendre la colonisation en chassant la population palestinienne, par tous les moyens. Alors que près de 150 Palestiniens et Palestiniennes ont été tués depuis le début de l'année, la complicité de Carrefour avec la colonisation apparaît encore plus indécente et insupportable à toute personne soucieuse de justice et de respect des droits humains.

Un récent article de [la Tribune](#) confirme que Carrefour devient le premier distributeur étranger en Israël avec l'ouverture de 50 magasins Carrefour, le 9 mai 2023 . Lors de l'inauguration d'un hypermarché dans la banlieue de Tel Aviv, Alexandre Bompard, PDG du groupe Carrefour a déclaré : « *C'est un très grand jour pour Carrefour (...) nous savons que les attentes vis-à-vis de Carrefour Israël sont élevées, et nous voulons être à la hauteur de ces attentes* ». De son côté, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a salué l'arrivée du groupe comme « *une excellente nouvelle pour les citoyens d'Israël* ».

Un [autre article de presse](#) indique que Carrefour a établi un nouveau partenariat avec une entreprise israélienne, acteur direct de la colonisation, la banque Hapoalim qui figure aussi dans la base de données de l'ONU des entreprises participant à la colonisation : « *l'Autorité de la concurrence a approuvé un accord de coopération entre Carrefour, Cal et Bank Hapoalim* ».

Loin d'engager un retrait de sa complicité avec la colonisation israélienne, le groupe Carrefour la renforce à grand renfort de communication. Cela ne peut qu'accroître notre détermination à agir pour faire cesser cette complicité.

Contacts presse :

- Plateforme des ONG françaises pour la Palestine : Pierre Motin, responsable plaidoyer, p.motin@plateforme-palestine.org, 06 12 12 63 94 / 01 40 36 41 46
- Association France Palestine Solidarité : presse@france-palestine.org, 07 68 29 02 17 / 01 43 72 15 79

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Espace presse](#) > [Communiqués](#) >

• Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Carrefour-doit-mettre-fin-a-son-partenariat-avec-des-entreprises-israeliennes>